

## Cette gifle qui remet les idées en place



Le député Jérôme Cahuzac a déclenché un incroyable buzz pour avoir giflé un jeune adolescent qui venait de l'agresser. Le sens profond de son geste par un spécialiste des modes d'exercice de l'autorité politique.

Avec Jacques Charles-Gaffiot

Sur la toile, les commentaires varient du contentement massif à l'indignation virulente.

Mais ce geste produirait-il le même effet s'il n'émanait pas d'un des édiles de la République ? Faut-il y voir une faille dans le principe d'autorité exercé par ce député du Sud-Ouest ou encore la marque d'un irréparable franchissement de sa part de règles sociales qui réprouvent de se faire justice soi-même ?

Le bon sens devrait prévaloir. L'offense est tout d'abord commise par l'agresseur. La riposte n'est peut-être que celle de l'adulte dont l'autorité vient d'être mise à mal par un gamin morveux. La gifle n'est pas un coup de poing ; elle répare, dans un va et vient instantané, une atteinte à l'honneur. En déguerpissant sur le champ, ces blancs-becs montrent que la répartie était parfaitement proportionnée et qu'ils ont compris la leçon.

En aucun cas l'édile n'a failli. Son autorité de député ne saurait être mise en cause. L'action, en effet, se déroule dans le champ clos de la vie privée même si la scène se produit sur l'espace public.

En serait-il autrement si l'action s'était produite alors que l'écu eût été assis sur son siège de parlementaire, symbole de l'autorité dont les électeurs de sa circonscription l'ont investi ?

À l'aune de l'histoire des Institutions, rien n'est moins certain.

En effet, depuis la fin de l'antiquité et durant des siècles, jusqu'au moment où l'écrit se substitue à l'oral au sein des prétoires ou des offices ministériels, l'usage est de recourir, en Occident, à la présence d'un enfant pour servir de témoin au jugement ou à l'acte dont il convient de garder le souvenir. Les parties s'étant mises d'accord, le juge, détenteur de l'autorité judiciaire, qui est donc un personnage assis, faisait alors approcher le jeune garçon pour lui donner une claque retentissante afin qu'il se souvienne à tout jamais de l'heure qu'il venait de vivre. Le même moyen mnémotechnique est de nos jours encore employé, mais avec moins de vigueur, par les évêques pour l'administration du sacrement de confirmation. Assis sur un faldistoire devant l'autel, ils dispensent symboliquement un « léger soufflet » aux fidèles qui se présentent agenouillés devant eux.

La gifle donnée par Jérôme Cahuzac, en faisant de surcroît le tour de la blogosphère, restera longtemps encore inscrite dans la mémoire de cette bande de jeunes. Elle a restauré l'autorité d'un adulte qui, en l'absence d'une riposte visant à restaurer son honneur, aurait écopé pour le moins d'un œil au beurre noir, voire d'une côte cassée !

